

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 13 octobre 2016

Monsieur Ludwig Desjardins
Agence métropolitaine de transport
700, rue de La Gauchetière Ouest
26ième étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

Monsieur Desjardins,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 29 août au 1^{er} septembre 2016 sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Quels sont les avantages, inconvénients et contraintes liés à diverses technologies de transport en commun comme le SRB, le Tram-train, le tramway, le métro léger automatisé, les trains de banlieue et le métro lourd, notamment en ce qui a trait à la capacité de chacun des modes, à la possibilité d'ajuster l'offre en fonction de l'accroissement de la demande, aux possibilités et contraintes inhérentes à leur infrastructure, à la vitesse et aux coûts.
2. Quelle est la méthode utilisée par l'AMT pour établir une comparaison des coûts de ses différents projets et privilégier une technologie plutôt qu'une autre ? De quelle façon la distance parcourue par les usagers est-elle prise en compte ?

Vos réponses doivent être acheminées le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 18 octobre prochain. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Desjardins, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission